

F-Salon-de-Provence: Bin-cleaning services

OJ S 67/2013 05/04/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: CA Salon-Étang de Berre-Durance

Postal address: 281 boulevard Maréchal Foch BP 274

Town: Salon-de-Provence F 13666

Postal code: 13666

Country: France

Contact person: Service marchés publics

E-mail: marches@agglopole-provence.org

Telephone: +33 490448585

Fax: +33 490448588

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.agglopole-provence.fr>

Address of the buyer profile: <http://agglopole.marcoweb.fr>

Electronic access to information: <http://agglopole.marcoweb.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Lavage et maintenance de bacs roulants.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

Main site or place of performance: Territoire de la Communauté d'agglomération.

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les prestations sont réparties en 2 lots désignés ci-dessous :

Lot 1 : Lavage des bacs roulants

le présent marché a pour objet le lavage des bacs collectifs utilisés soit pour la collecte des ordures ménagères soit pour la collecte sélective des emballages (hors verre) et des papiers / journaux / magazines (" bacs jaunes ") et situés sur son territoire en place ou à venir.

Les prestations de lavage s'exécuteront sur le territoire de la Communauté d'agglomération et notamment sur les communes d'alleins, Aurons, Berre-L'Etang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-De-Provence, Sénas, Velaux et Vernègues.

Les résidus solides et liquides de ce lavage devront être traités de manière exemplaire pour éviter tout impact négatif sur l'environnement. Ce traitement est intégralement à la charge du titulaire. Le prix unitaire de lavage des bacs collectifs proposé par le titulaire est réputé inclure ces opérations.

Lot 2 : Maintenance des bacs roulants

Le présent marché a pour objet la maintenance des bacs roulants existants pour les ordures ménagères et la collecte sélective des emballages et des papiers/journaux/magazine en mélange sur les communes de Lamanon, Salon, Velaux, Saint Chamas, Berre l'etang, Rognac, Eyguières, La Fare les Oliviers, Lançon-Provence, Pélissanne

La maintenance au sens du présent marché consiste pour le titulaire à assurer la réparation ou le remplacement des bacs (cas des bacs cassés ou volés ou brûlés) de collecte des déchets. Cette prestation est assurée régulièrement par le prestataire de manière préventive ou curative

II.1.6. CPV code(s)

90918000 Bin-cleaning services, 50000000 Repair and maintenance services, 44613800 Containers for waste material, 90500000 Refuse and waste related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché est conclu pour une période de douze mois, du 1.1.2014 au 31.12.2014.

Reconduction du marché :

Le marché peut être reconduit expressément par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconductions de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31.12.2016.

Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 1 mois avant la fin de la durée de validité du marché ; la reconduction du marché est considérée comme refusée si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Si le pouvoir adjudicateur décide de reconduire le marché, le titulaire ne pourra pas refuser cette reconduction.

les concurrents doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du Code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées suivantes :

Les candidats peuvent présenter un dossier général " variantes " comportant un sous-dossier particulier pour chaque variante qu'ils proposent. Chaque sous-dossier " variante " comportera un acte d'engagement et une note technique : outre les répercussions de chaque variante sur le montant de leur offre de base, cette note indiquera les adaptations à apporter tout en respectant les exigences minimales indiquées au cahier des clauses techniques particulières.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

In the case of renewable supplies or service contracts, estimated timeframe for subsequent contracts:

in months: 12 (from the award of the contract)

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.1.2014. Completion 31.12.2016

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement du marché est assuré entièrement par le budget de la Communauté d'agglomération.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

- un Dc1 ou document équivalent dûment rempli et signé Ce document peut être téléchargés sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>.
- un extrait Kbis ou d'inscription au registre du commerce ou de la profession
- la délégation de pouvoir de signature datée et signée en original, si le signataire n'est pas le représentant légal

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

- un Dc2 ou document équivalent dûment rempli et signé
Ce document peut être téléchargés sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:
Les références de l'entreprise.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 60
2. Valeur technique. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

1306BACR

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

28.5.2013 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 31.5.2013 - 09:00

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des plis n'est pas publique.

La date et l'heure d'ouverture des offres sont données à titre prévisionnel.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Le marché est conclu pour une période de douze mois, du 1.1.2014 au 31.12.2014.

Reconduction du marché :

Le marché peut être reconduit expressément par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconductions de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31.12.2016.

Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 1 mois avant la fin de la durée de validité du marché ; la reconduction du marché est considérée comme refusée si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Si le pouvoir adjudicateur décide de reconduire le marché, le titulaire ne pourra pas refuser cette reconduction.

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement auprès de Mme Elezovic Jacqueline Tél. +33 190447740. E-Mail : marches@agglopole-provence.org. Fax +33 490444062.

Il est également disponible en téléchargement à l'adresse électronique suivante :

<http://agglopole.marcoweb.fr>.

Sélection des candidatures et jugement des offres

Sélection des candidatures

Elle est effectuée selon les modalités définies à l'article 52 du Code des Marchés Publics, et au vu des critères suivants :

- garanties et capacités techniques et financières ;
- références professionnelles ;

Jugement des offres :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante

Prix des prestations : 60 points

Valeur technique des offre : 40 points

Les modalités de mise en oeuvre des critères d'attribution sont précisées au règlement de la consultation

- conditions d'envoi ou de remise des plis

1 - transmission sous support papier

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

Lavage et maintenance de bacs roulants

Lot n°.....

Ne pas ouvrir

Les candidats déposent leur offre sous pli cacheté, contre récépissé donnant date certaine À l'adresse suivante :

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant le 28.5.2013 - 16:00, à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération Salon-Étang de Berre-Durance dite Agglopole Provence

281 boulevard Maréchal Foch

bp 274

13666 Salon-de-Provence

france

Ou ils peuvent être déposés contre récépissé à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération Agglopole Provence

Service marchés publics

197 rue du Pavillon

13300 Salon-de-Provence

FRANCE

Les horaires d'ouverture des bureaux sont du lundi au vendredi, de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:00, hors jours fériés. Les bureaux seront exceptionnellement fermés le vendredi 10.5.2013.

2 - transmission électronique

Le pouvoir adjudicateur accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante : <http://agglopole.marcoweb.fr>. Par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les modalités de la transmission sont indiquées au

règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 3.4.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

3.4.2013